Huile Parquet Professionnelle

AQUANAT®

MONOCOMPOSANT	RENDEMENT	ASPECT
PRÊT A L'EMPLOI	1L = ±15-20 m² par couche	MAT

NETTOYAGE DES OUTILS	SÉCHAGE ENTRE 2 COUCHES
EAU	1 - 2 H

0% NMP NEP

EU Ecolabel www.ecolabel.eu www.ecolabels.fr

caractéristiques - destinations

- **Huile parquet en phase aqueuse** destinée à la protection et à la mise en valeur de **tous types de bois intérieurs** (boiseries, plinthes…) neufs ou anciens dans tous types d'essences … Pour les bois difficiles ou rares (exotiques…) consulter notre service technique.
- **Destinée pour des applications dans le domaine résidentiel**
- **Dispose de l'Ecolabel Européen**
- **Seulement 20 g/ L de COV**
- Sans odeur.
- Conforme COV 2010.

caractéristiques

Aspect du produit en pot	Liquide laiteux
Séchage physique	Par évaporation de l'eau
Liant	Résines acryliques

propriétés physico-chimiques

COUCHE HUMIDE	
Densité à 20°C	1.03 +/- 0.05
Viscosité à 20°C	40 secondes - Coupe AFNOR N°4
pH	9 +/- 0.5
Extrait sec en poids	23% +/- 2
Contenu en COV produit prêt à l'emploi	Valeur limite UE pour ce produit (Cat A/i) : 140 g/L (2007) / 140 g/L (2010) Ce produit contient max 20 g/L COV

séchage

Hors poussière	30 minutes	
Recouvrable / égrenable	1-2 heures	Selon conditions ci-après.
Trafic faible	24 heures	En prenant certaines précautions car l'huile n'est pas sèche à cœur et est encore fragile
Résistance optimale	2 semaines	Utilisation normale des lieux

Temps de séchage à 20°C et 65% d'humidité relative pour des couches d'épaisseur normale.

Une mauvaise aération, l'application en couches trop épaisses, une température trop basse et /ou une humidité relative trop importante ralentiront le temps de séchage.

De même l'essence de bois peut influer sur le temps de séchage.

mise en œuvre

Conditions d'application :

Conformément aux règles professionnelles en vigueur, n'appliquer l'huile que :

- Par une température au sol comprise entre 8°C et 25°C
- Sur un support propre, sec (humidité <10%), dégraissé (sans corps gras tels qu'exsudation, cire, silicone…), et exempt de lessive, de toute salissure, poussière de ponçage ou autres résidus acides.
- En l'absence de courant d'air.

1. AQUANAT est prêt à l'emploi, ne pas diluer. Bien agiter avant et pendant l'application.
2. **Appliquer en 3 couches fines de préférence au rouleau poils ras en respectant un temps de séchage d'environ 1 heure entre couches (ne pas dépasser 48 heures). Egrener légèrement avant la dernière couche afin de lisser la surface du bois.**.
3. Rendement : 15 à 20m² au litre par couche environ

nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation, nettoyer les outils avec de l'eau pure. Terminer par un lavage à l'eau savonneuse, puis les suspendre. Ne pas les poser.

mise en service et entretien

Dans les 2 semaines suivant l'application de l'huile :

- Laisser l'huile durcir à cœur.
- Ne pas mouiller le parquet, le nettoyer à sec.
- Ne pas couvrir avec un tapis.
- Faire attention en déplaçant des meubles lourds.

L'entretien d'un parquet huilé doit être régulier pour préserver les propriétés protectrices et esthétiques de l'huile. Pour cela, utiliser l'huile Entretien Aquanat® régulièrement (cf. fiche technique de ce produit).

Malgré les performances des huiles, certaines agressions doivent être évitées :

- Placer un tapis brosse ou un paillasson devant la porte d'entrée pour retenir les gravillons et les grains de sable.
- Changer les roulettes des chaises de bureaux pour des roulettes avec des bandes de roulement plus douces et incolores.
- Utiliser exclusivement des produits d'entretien parfaitement adaptés aux parquets huilés.
- Ne jamais laver un parquet à grandes eaux : l'excès d'eau peut endommager le bois, le faire tuiler, se soulever voire devenir gris.
- Si la serpillière ou le balai éponge a déjà servi pour l'entretien des carrelages…, bien rincer à l'eau claire avant de l'utiliser pour le parquet.
- Ne pas utiliser de nettoyant agressif, tels que savon de Marseille, ammoniaque, nettoyant multi usages ou encore vinaigre ou eau de javel. Utiliser de préférence les produits d'entretien parquets PLASTOR (voir tableau produits d'entretien page précédente).
- Nettoyer vite tout liquide renversé sur le parquet.

élimination des déchets

Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Le laisser sécher. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides ou secs dans une déchetterie. L'élimination devra toujours être effectuée conformément aux directives locales / nationales en vigueur.

stockage

Bien reboucher les bidons après chaque utilisation.
Une peau peut se former dans les emballages entamés. Fermer hermétiquement les récipients. Transvaser les restes dans des conditionnements plus petits.
NE PAS EXPOSER LES BIDONS AU GEL : **Attention le produit qui a gelé ne présente pas de changement visuel de consistance mais perd ses propriétés de résistance et devient donc inutilisable.**
Tenir les emballages à l'abri des fortes chaleurs : éviter d'entreposer les bidons dans un véhicule en plein soleil.

conservation

Durée de conservation des produits non ouverts : 1 an en emballage fermé d'origine.
Durée de conservation des produits entamés : utilisables si pas de formation de peau en surface, s'il n'y a pas de modification de consistance et s'il n'ont pas été soumis au gel.

précautions d'usage

Respecter toujours les directives des fiches techniques des produits utilisés, les DTU, normes, règles professionnelles et réglementations nationales en vigueur à la date d'exécution des travaux.
L'information complète pour la sécurité d'emploi, de stockage et de destruction est détaillée sur les Fiches de Données Sécurité (FDS) disponibles sur www.quickfds.com

certifications bio-écologiques

Ne présente aucun danger en cas de contact

NORME NF EN71.3

Pas de migration chimique en cas de contact direct d'une personne avec le produit sec, en condition normale d'utilisation ou en cas de contact avec les muqueuses.

0% NMP – 0% NEP

- la NMP a un effet toxique sur l'appareil reproducteur, ce qui implique un risque pour le fœtus lorsque la femme enceinte a un contact cutané avec de la NMP à l'état liquide.
- Les fournisseurs de NEP aujourd'hui continuent les tests sur cette matière et ne s'engagent pas sur des conclusions toxiques définitives.

Respecte l'environnement

LABEL ECOLOGIQUE EUROPEEN

Ce label garantit que le produit choisi respecte des critères environnementaux exigeants et répond aux critères suivants (pour les peintures et vernis) :

Better for the environnement ...
Meilleur pour l'environnement ...

EU Ecolabel
www.ecolabel.eu

- Good performance for indoor use.
- Limited use of hazardous substances.
- Low solvent content.

- Bonnes performances pour une utilisation à l'intérieur.
- Usage limité de substances dangereuses.
- Faible teneur en solvants.

... meilleur pour vous.
... Better for you.

EU Ecolabel
www.ecolabel.eu
www.ecolabels.fr
EU Ecolabel : FR/007/006

Pour plus d'informations sur le label écologique de l'Union européenne, veuillez consulter le site internet http://ec.europa.eu/ecolabel

Ou contacter l'Organisme Certificateur
AFAQ AFNOR Certification
11, rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint Denis Cedex

PLASTOR - GROUPE V33 • RUE DE LA CROIX BERNARD • 39120 DOMBLANS
Tél : 03 84 35 28 77 – fax : 03 84 44 63 18 - www. plastor.com

Pour tous renseignements techniques supplémentaires

- Par téléphone : Le service technique PLASTOR vous répond du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au 03 84 35 00 10
- Par fax : 03 84 44 96 10
- Par courrier : PLASTOR – service Technique – B.P. 1 – 39210 Domblans

La présente notice a pour but d'informer. Les renseignements reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelle en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. Etant donné la multiplicité des facteurs pouvant influencer l'emploi de nos produits, ils ne peuvent dispenser l'utilisateur de ses propres expériences. On ne saurait déduire de nos indications une garantie juridique.
Cette fiche technique annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Assurez-vous auprès du service technique que vous êtes en possession de la dernière version